La Séance de protestation du Reichstag

Les imprécations de Cuno

Berlin, 6. — Le Reichstag a tenu, aujourd'hui, une grande séance de protestation.

Le chancelier Cuno a lu une longue déclaration. Il s'est élevé contre l'occupation récente de Carlsruhe, de Mannheim et de Darmstadt. Il a réprouvé l'ordonnance 149 de la Commission Rhénane, dont le seul but est de soumettre à un régime de terreur les chemiots prussiens.

Le chancelier a consacré ensuite une importante partie de son discours à signaler de prétendus actes de cruauté qui auraient été commis par les Français.

Il a proclamé la faillite de l'occupation française. Il a dit :

« La France n'a atteint qu'un résultat, c'est de rendre plus forte et plus unanime la résistance de la population de la Ruhr et du Rhin. Cette résistance persistera, car les tanks et les mitrailleuses perdent leur signification, là où personne ne leur résiste. Nous ne nous lasserons pas de continuer cette résistance jusqu'à ce que nous ayons atteint le but que nous nous sommes proposés dès le début. »

Puis, il a prudemment ajouté :

« Nous ne nous soumettrons pas à un ordre ou à une domination étrangère, mais nous désirons une entente libre, raisonnable et honorable, qui assurera la véritable paix ».

Le chancelier a adjuré ensuite la classe possédante de souscrire à l'emprunt de la résistance ; puis il a justifié la politique de réparations des gouvernements allemands qui se sont succédés.

Il a énuméré les prestations déjà effectuées par l'Allemagne et les a évaluées à 56.500 millions de marks-or.

M. Bonar Law a parlé aux Communes

IL NE CROIT PAS VENUE L'HEURE DE LA MEDIATION

Londres, 6. — M. Bonar Law a parlé aux Communes. Il a dit qu'il n'y a aucun changement dans la politique du gouvernement.

Le Gouvernement ne croit pas qu'une intervention ait à l'heure actuelle une utilité quelconque. Le gouvernement partage les vives inquiétudes que l'entreprise de la Ruhr cause à la Chambre ; les hommes d'état français croient que la pression exercée dans la Ruhr aura un effet sur l'Allemagne et tant qu'ils auront cette croyance, il est inutile pour l'Angleterre d'offrir sa médiation.

ROUBAIX

RÉDACTION : 39, Rue Pauvrée. Tél. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL : 13, Rue du Bassin

Nos Sociétés

Le Club Roubaisien du Chien de Défense

Notre excellente société roubaisienne, le « Club du Chien de Défense » est en train d'organiser, pour les 13 mai et 10 juin prochains, une Exposition Internationale de toutes races, et un grand Concours International.

On se rappelle les succès obtenus par le Club lors de manifestations similaires où il a su faire apprécier les qualités d'organisation, de méthode et la haute valeur technique qu'il possède. Le moment où il s'apprête à conquérir de nouveaux lauriers nous a paru favorable pour parler de lui, de son activité, de l'intéressant travail qu'il fait quotidiennement.

Le Club fut fondé en 1910, sous le titre « Sport du Chien de Défense », et eut d'abord son siège « Au Rédacteur », rue de Lannoy, par M. Fernand Lamblain, agent de Sûreté, décédé pendant l'occupation. M. Lamblain aimait avec enthousiasme le sport auquel il avait consacré tous ses loisirs ; il mourut peu après avoir vu les Allemands enlever le matériel d'exposition du Club, qui était son œuvre. M. Lucien Courain et Charles Vandoorselaere, deux de ses plus dévoués collaborateurs, ont été tués à la guerre.

Une exposition locale, organisée en 1913, obtint un succès encourageant, et fut suivie, à un an d'intervalle d'une exposition régionale et d'un concours international qui consacraient désormais la réputation de notre Club.

La Reconstitution du Club

C'est en 1920 seulement qu'il put être reconstitué, et il ne le fut pas sans difficulté, en raison de la disparition des principaux fondateurs, et aussi de la réduction considérable du cheptel canin par suite de la guerre ou de l'occupation. L'un des fondateurs restait cependant, M. Gustave Buyssens, qui fut la cheville ouvrière de la nouvelle organisation.

Grand amateur et connaisseur réputé, il eut bientôt constitué un Comité dans lequel il sut grouper les compétences nécessaires, avec M. Achille Paris, qui accepta la présidence ; MM. Henri Ruseon et Louis Chalmin, la vice-présidence. M. Buyssens assuma la charge de secrétaire-général ; M. Emile Bourdeau, celle de trésorier. Parmi les membres du Comité on remarque encore : MM. Nutte, Nottelet, Allard, Desmet, Prouvost, Gouvé, et les deux remarquables dresseurs MM. Julien Denecker et Jean Brys.

Sur l'initiative de M. Paris et de M. Buyssens, le Club fonde en 1920, l'Association des Eleveurs du Nord et du Pas-de-Calais, qui groupe aujourd'hui les Clubs de Roubaix, Lille, Tourcoing, Arras, Valenciennes, Douai, Bruay, Saint-Omer, etc.

Une exposition internationale de bergers et bouviers réunit le 22 mai 1921, plus de 300 sujets.

Le 14 mai 1922, une nouvelle exposition internationale amena plus de 300 sujets parmi lesquels figuraient les principaux lauréats de Londres, Paris, Bruxelles, Gand, Anvers... La renommée du Club, on le voit, s'était étendue au loin...

Les récents Succès

Les membres du Club, qui sont aujourd'hui plus de 160, ne se sont pas contentés des rencontres organisées sur le terrain roubaisien. Plusieurs d'entre eux possèdent des animaux magnifiques qui, en France ou à l'étranger ont obtenu des distinctions fort enviées. Signalons, parmi les plus notables, les succès de MM. Evrard et Desmet, avec leurs chiens « Marquis » et « Duc », à Lille, Bruay, Croix, Gaurain ; de M. Bauwens, avec son groenendael « Max », à Béthune et à Lille ; de MM. Emile Boseut et Gustave Buyessens, avec leurs bergers anglais (bobtail et collie), qui remportèrent les 1er prix à Gand et à Bruxelles.

En 1922, M. Brys, le sympathique dresseur du terrain du Coq Français, enleva à Paris le 2e prix du concours de dressage de la Société Centrale avec son jeune chien « Pyrame », dressé depuis peu. En exposition, M. Emile Boseut, toujours avec sa magnifique Erta, décroche les prix d'honneur à Lille, à Roubaix, à Bruges et à Gand, et obtint à ces dernières le certificat d'aptitude au championnat, timbale tant convoitée par les éleveurs.

Tels sont les résultats obtenus par nos propriétaires et éleveurs roubaisiens. Ils disent combien le beau sport canin est chez nous en estime ; mais ils font ressortir aussi, en soulignant le prestige du Club Roubaisien, le mérite des hommes qui ont apporté leur talent et leur dévouement à la direction de cette importante organisation.

Le prestige de notre Club, le mérite de ses dirigeants, s'affirmeront une fois de plus dans quelques semaines et nous donnerons l'occasion d'enregistrer des succès plus éclatants encore que ceux que nous avons brièvement rappelés.

Funérailles des Morts glorieux

C'est aujourd'hui, mercredi, à 2 h. 30, qu'auront lieu à l'église Notre-Dame, les funérailles solennelles de Fidèle Vienne, adjudant au 31e colonial, dont les parents habitent rue du Tilleul, 109. Réunion au dépositoire, à 2 heures.

L'AGRESSEUR DE DIMANCHE A ETE ARRETE

A la suite de la plainte que nous avons relatée, déposée dimanche soir par la jeune Onésie Vandenhoutte, 19 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 260, contre un inconnu qui l'avait violentée et lui avait dérobé un sac à main contenant 60 francs en numéraire et 200 fr. de bijoux, le nommé François Thille, 20 ans, ouvrier de peignage, demeurant rue de la Conférence, a été mis en état d'arrestation.

Après sa confrontation avec la jeune fille, au commissariat du 5e arrondissement, il s'est livré sur elle à des voies de fait. Il sera donc poursuivi pour deux motifs.

EXPULSE ARRETE

Pour infraction à un arrêté d'expulsion, Emile Roge, 25 ans, débardeur, demeurant rue des Parvenus, 44, a été arrêté hier rue de l'Epeule. Il sera déféré au Parquet.

L'AUTO-CAMION OPERE...

Le camion-auto numéro 6.215-D-1, longeait la rue Boucher-de-Perthes à bonne allure lorsqu'un tombereau à quatre roues, attelé de deux chevaux, conduit par M. Henri Ployaert, d'Hallu, débouchait de la rue du Luxembourg.

L'automobiliste, qui n'avait d'ailleurs fait aucun appel avant de franchir la rue du Luxembourg, ne ralentit pas et poursuivit son chemin.

Au passage de l'auto, les deux chevaux furent blessés, l'un au col, l'autre à la jambe. Une enquête est ouverte.

LA GRANDE MANIFESTATION MUSICALE DU CONSERVATOIRE

C'est ce soir qu'aura lieu, à l'Hippodrome, le festival Gabriel Feure et Paul Dukas, donné par l'Union Mutuelle des Musiciens, avec le concours de l'Association symphonique du Conservatoire de Roubaix, et des chœurs femmes dudit établissement.

La dernière répétition, qui a eu lieu hier soir, a prouvé, de façon péremptoire, que tout était absolument au point, et les plus difficiles sont assurés d'être satisfaits.

L'annonce de la construction d'un proscénium permettant une audition plus claire a été favorablement accueillie par le public.

Rappelons que le concert commencera à 20 h. 30 très précises et que, sur la demande d'un grand nombre d'amateurs de musique, les portes seront rigoureusement fermées pendant les exécutions.

Ci-dessous le programme :

Première partie. — Symphonie en ut majeur (Paul Dukas), par l'orchestre du Conservatoire ; Ballade pour piano et orchestre opus 19 (Gabriel Faure), par Mme Du Carp et l'orchestre du Conservatoire.

Deuxième partie. — Galigula, musique de scène pour la tragédie (Gabriel Faure), d'Alexandre Dumas, par l'orchestre du Conservatoire et les chœurs (femmes) du Conservatoire ; Deux pièces pour piano seul (Gibriel Faure), par Mme Du Carp ; Ouverture de Polyeucte (Paul Dukas), par l'orchestre du Conservatoire.

Location ouverte chez Mme Jubé, 16, rue de la Gare, à Roubaix, jusqu'aujourd'hui, à 13 heures.

Le SEL VICHY-ETAT, extrait des sources de l'Etat, se vend 0 fr. 25 le paquet pour un litre d'eau digestive. Toutes pharmacies. 7-3493

IVRESSE BRUTALE

M. François Pluvinage, demeurant rue de l'Epeule, 36, a porté plainte contre un logeur de son établissement, Jean-Baptiste Boucher qui, étant ivre, lui a porté des coups, a enfoncé la porte de son appartement et lui a porté des coups.

PUGILAT

A la suite d'une discussion survenue au cabaret Dubar, 30, rue du Caire, les nommés Henri Serlypens, 40 ans, charbonnier, demeurant rue Lacroix, et Noël Olivier, demeurant rue Meyerber, en sont venus aux mains. Serlypens a reçu un violent coup à l'arcade sourcilière droite. Il a reçu les soins de M. le docteur Maillard, de Wattrelos, et a été pansé à l'hôpital.

Les Festivités de la "Fosse-aux-Chênes" et du "Cul de Four"

Un cortège défilera dans le quartier du « Cul de Four » dimanche prochain.

Un concours est ouvert entre les plus beaux chars et les masques les plus remarquables.

Voici les principales primes à décrocher :

Groupes : 300 fr., 150, 75, 50. — Chars : 250, 125, 75, 40. — Couples : 100, 75, 50, 30. — Originaux : 100, 60, 50, 25. — Isolés : 60, 40, 20. — Enfants : 75, 50, 25. — Photo : 50, 25. — Chansons : 150.

FETES SPORTIVES DE L'AMITIE FRANCO-BELGE

A l'occasion des fêtes de l'Amitié Franco-Belge, qui se dérouleront à Roubaix en avril et mai, le Comité directeur du Nord Touriste organise, les dimanche 20 et lundi 21 mai (dimanche et lundi de Pentecôte), une grande fête cycliste internationale. Elle comprendra de grands cortèges à vélo, concours de fanfares cyclistes, sections cyclistes de trompettes, de mouvements d'ensemble et individuels, des concerts par les sociétés primées, un grand Corso fleuri automobile, motocycliste et cycliste. Près de 10.000 fr. de prix et primes ont été prévus.

Le Nord Touriste adresse dès à présent un pressant appel à tous ses membres. Il prie notamment MM. les secrétaires des groupements amicaux de quartiers de faire connaître au plus tôt à son secrétariat, 11, contour Saint-Martin, à Roubaix, le titre de leur club, l'adresse de son siège, son effectif, si ses membres ont un uniforme, etc., en vue de communications intéressantes.

NECROLOGIE

On annonce la mort de Monsieur Florimond VERLEYEN, demeurant boulevard de Mulhouse, 74, Roubaix. Ses funérailles civiles auront lieu le Jeudi 8 mars. Réunion à la maison mortuaire, à 2 heures trois quarts. Les personnes qui, par oubli n'auraient pas eu de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 89

ACCIDENT DE FOOTBALL

Au cours d'une partie de football, à Tourcoing, le caporal Marcel Willecq, du 8e R. I., en garnison à Tourcoing a eu la jambe gauche fracturée.

Ses parents habitent rue de la Tour-Eiffel, 21, à Lys. Sur l'ordre de M. le docteur Lert, il a été transporté à la Fraternité.

COURS D'INFIRMIERES

Le cours de soins aux malades aura lieu aujourd'hui mercredi, 7 courant, à 19 heures 30 très précises, au Foyer des Amicales Laïques, 42, rue d'Alsace.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Agnès Desrousseaux, rue Hilarion-Fremaux, 33. — Denise Croiseau, rue Saint-Roch, 75. — Esther Vanloot, rue Denain, 48. — Irène Queekers, rue Drouot, 10. — Raymond Savot, rue Blanchemaille, 23. — Marie Squenot, rue Chausée, 10.

PUBLICATIONS. — Lucien Brisac, employé à Paris (10e) et Louise Roupcinsky, comptable, rue Jean-Baptiste Notte, 8. — Jules Chartogne, mouleur en fer, rue Labruyère, 79 et Simonne Plaiera, épaulieuse, rue Voltaire, 105. — Prudent Deplechin, menuisier, rue des Fossés, 34 et Léa Flammenti, sténo-dactylo, rue Beaurewart, 84. — Pierre Devos, employé rue Buffon, 36 et Yvonne Billiet, cannetière, rue Buffon, 18. — Emile Dutrieux, carreleur, rue Tourcoing, 56 et Suzanne Hennekein, piqueuse, rue Chemin-de-fer, 46. — Albert Lepers, employé, rue Julesguesde, 217 et Marie Coquant, tisserande, rue Saint-Amand. — Julien Pasmelaire, chauffeur d'usine, rue Alfred-de-Musset, 65 et Marcelle Desrumaux, presseuse, rue Bocrot, 96. — Julien Planque, couvreur, rue Alger, 52 et Alphonsine Comblez, soigneuse, rue Sept-Ponts, 19. — Joseph Van Santfort employé de commerce, rue Marquisat, 16 et Marie Desmarchelier, rue Marquisat, 18. — Joseph Assez mécanicien, rue Alma, 66 et Madeleine Danel, couturière, à Lille. — Charles Devin, négociant en tissus, rue Gare, 110 et Lucie Simodlin, ménagère, à Marcq-en-Barœul. — Arthur Bimpe, mer uisier, à Ingelmunster et Jeanne Merlier, ménagère, avenue des Villas, 36. — Jean Leclercq électricien rue Sainte-Thérèse, 26 et Marie Debosscher, caissière, rue Jouffroy, 243. — Edmond Jacqz, garagiste à Tournai et Alberdine Cogez, sans profession, rue Champs, 7.

DECES. — Marie Visnel, épouse Delannoy, 57 ans, rue Carlhem, 3. — Fanny Willaey, épouse Devynck, 49 ans, rue Arts, 88. — Léopolr Debode 24 ans, rue Alger, 136. — Maria Vanhaecke, 7 mois, rue Alma, 179.

Tsarabé
Parfum tenace
Prix : 6 francs
Dans la même série :
CHYPRE et FLEURS
"Les Parfums Plassard Plaisent"
En vente dans toutes les bonnes Parfumeries
L. PLASSARD
Maison fondée en 1815
17, rue du 4 Septembre
PARIS

WATTRELOS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine Leclercq-Dupire, le nommé Vermeulen Simon, 19 ans, mécanicien, par suite d'un retour de manivelle, s'est fait une entorse au poignet droit : 14 jours de repos. — A la même usine, le nommé Denys Charles, 47 ans, tisserand, en soulevant une chaîne, s'est fait une entorse à la hanche : 10 jours de repos. — Au dépôt de la Gare de Tourcoing, le nommé Pinck Charles 26 ans, en manœuvrant le pont tournant, s'est fait une entorse au cou de pied droit : 6 jours de repos. — Dans l'atelier Vincent D'Hulst, le nommé Ganasinski Max, 40 ans, mécanicien, en manipulant un moteur, s'est écrasé le majeur droit : 12 jours de repos. — A l'usine Félix et Eugène Watine, la nommée Bacq Elise, 29 ans, étiraguse, s'est blessée au genou gauche en tombant : 30 jours de repos. — A l'usine « La Ruche », le nommé Deslée Arthur, 28 ans, tisserand, a reçu un coup de navette au genou : 25 jours de repos.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — Le sieur Mahieu Emile-Charles, né le 19 août 1891, à Roubaix, demeurant à Roubaix, rue des Vélocipèdes, 19 est tombé malade sur la Grand'Place hier, vers 13 h. 30. Il a reçu les soins de M. le docteur Maillard et a été ensuite transporté à l'Hôpital de Wattrelos.

DEFAUT DE CARTE D'IDENTITE. — La nommée Detavernier Irma, demeurant rue Saint-Vincent-de-Paul, 14, a été gratifié d'un procès-verbal pour défaut de carte d'identité d'étranger.

IVRESSE. — Un procès-verbal a été dressé à la charge de Dallenne Alexandre, demeurant rue Monge, pour bris de vitre, tapage nocturne et ivresse.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Demain jeudi, consultation de nourrissons à l'Ecole de filles de la rue de Tourcoing, à 9 heures et à l'Ecole de garçons de la Baillerie, à 14 h. 30. Des billets de tombola seront délivrés aux mamans qui présenteront leur enfant.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE « LA GAULOISE ». — Ce soir, mercredi 7 mars, à 19 h. 30, réunion du Comité et de la Commission technique qui sera suivie de la répétition générale de la section de concours qui commencera à 20 heures.

GUÉRISON de l'ASTHME

Le témoignage de M. Bandin, Léon, 11, rue de l'Escaut, à Vieux-Condé (Nord) prouve qu' « Asthmador » non seulement soulage, mais encore guérit tous les cas d'asthme, même ceux jugés les plus rebelles. Il écrit : « ...Très heureux d'avoir fait connaissance de « votre « Asthmador », je viens par écrit « vous dire que depuis 9 ans que j'ai fait « une bronchite, et que depuis, il m'est resté « de l'asthme, mal terrible dont j'ai déjà « entrepris beaucoup de remèdes pour m'en « débarrasser tout de même, que depuis que « j'ai entrepris de me servir de « l'Asthmador » je peux vous dire que c'est bien « comme le disent vos réclames, qu'en dix « secondes je me sens débarrassé de ce ter« rible mal et peux respirer à pleins pou« mons, même allumer une pipe aussitôt, « comme si je n'avais jamais eu la moindre « trace de ce mal. Enfin, pour mon compte « personnel, j'invite tous les camarades « souffrant de ce mal terrible à se servir « de « l'Asthmador » et même le plus tôt « possible, car certainement ils en seront rus« si heureux d'enfin trouver un remède aussi « radical. Cher Monsieur A. W. B. Scott, je « n'ai que des louanges à vous faire sur « ce découverte, car vous éviterez bien des « souffrances. » Est en vente dans toutes les pharmacies. Fr. 8.80, on expédié directement et franco par la Pharmacie Scott, 38, rue du Mont-Thabor, Paris, contre la somme de Fr. 9.50. Envoyez sans tarder 9.20 en timbres-poste à cette dernière adresse et vous recevrez gratuitement un échantillon d' « Asthmador ».

3508

CROIX

PASSAGE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur des contributions directes se rendra à Croix le jeudi 8 mars, de 9 heures à 11 heures 30 pour le paiement des allocations aux vieillards, familles nombreuses, femme en couches et primes d'allaitement, et le même jour de 14 à 16 heures pour le recouvrement des contributions directes, taxes diverses, paiement de divers mandats.

Le paiement des retraites pour la vieillesse et accidents de travail aura lieu le jeudi 8 mars de 14 à 16 heures.

ALLOCATIONS MENSUELLES D'ALLAITEMENT. — Les personnes allaitant leur enfant sont priées de conserver leur convocation, conformément à ce qui est prescrit, à la présenter chaque mois au jour fixé et donné par les journaux.

RETOUR D'UN CORPS DE SOLDAT. — Vendredi, arrivera en gare de Croix le corps de M. Célestin Franquet, soldat au 106 régiment du génie. La famille habite rue Verte, 10.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Marguerite Viseur, rue Holden, cour Delille, 1. — Odette Willem, rue de la Limite, cour Castel, 7. — Ginette Vollekindt, rue Jacquart, 7.

WASQUEHAL

LE MONUMENT AUX MORTS. — Les familles ayant des fils morts à la guerre et dont les noms ne figureraient pas encore sur la plaque commémorative au cimetière sont priées de donner le nom de leur soldat à la Mairie secrétariat général pour le 15 mars dernier délai.

UNE CAROTTE MONSTRE. — M. Cloteaire Viseur, rue Turgot à Wasquehal, vient de récolter une carotte pesant 1.100 grammes. Cette carotte d'un poids peu ordinaire est exposée chez M. Henri Detailleur, cafetier rue des villas.

ETAT CIVIL. — Décès. — Emile Delobelle, 10 jours, rue de Tourcoing, 163.

LANNOY

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Dujardin, maire, assisté de Dancette, adjoint.

Boues et immondices. — Le Conseil autorise le maire à passer un marché de gré à gré pour l'enlèvement des boues et immondices en 1923.

Fournitures classiques. — Autorisation est également donnée à M. le Maire à passer un marché de gré à gré pour les fournitures classiques nécessaires aux écoles municipales pendant l'année 1923.

Construction d'un bâtiment à l'Ecole des garçons. — Le Conseil approuve les plans et devis pour la construction d'un bâtiment et d'un préau à l'école des garçons pour l'agrandissement de la cour de la dite école.

Le Conseil siège ensuite à huis-clos pour délibérer sur les demandes d'assistance.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu au local habituel jeudi 8 mars à 2 h. précises.

ETAT CIVIL. — Publication. — David Whirter, vétérinaire et Marthe Wattelle, sans profession.

MAUVAIS COMMERÇANT. — Procès-verbal a été dressé contre M. Rémy Kemsèke, boulanger, rue Nationale, pour tromperie sur la quantité de la marchandise vendue. Ce mauvais commerçant avait vendu à un gendarme, pour le prix de 2 fr. 20, un pain de deux kilogs, qui ne pesait qu'un kilog et demi. De plus, un pain d'un kilog n'accusait qu'un poids de 790 grammes. Pour son excuse, M. Kemsèke a déclaré que les pains vendus entraient dans la catégorie dite de « fantaisie ».

LYS

ACCIDENT AU COURS D'UNE PARTIE DE FOOTBALL. — M. le docteur Lert a fait admettre à l'Hôpital de la Fraternité, M. Marcel Willecq, caporal au 8e R. I., en garnison à Calais, dont les parents habitent rue de la Tour Eiffel, 21, à Lys, qui dimanche, au cours d'une partie de football à Tourcoing, s'est fracturé la jambe gauche.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu jeudi 8 mars, à 10 heures, à l'école des garçons. Les primes du mois dernier seront distribuées à cette séance.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — François Lecomte, rue de Leers. — Charles Seys, rue Chanzy, rangée Leroy, 21.

Publication. — Auguste Vanhulle, teinturier et Raymonde Landru, soigneuse.

Décès. — Philomène Delneste, 72 ans, rue du Champ-de-Mars, 9. — Maurice Busscher, 11 mois, rue Gustave-Dubled, 12.

L'huile la plus agréable par sa saveur et son bouquet c'est l'Huile des Bénédictins
En vente partout

HEM

AUX CONTRIBUABLES. — Le percepteur se rendra à la mairie d'Hem le lundi 12 mars courant de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 15 h. 30 pour le recouvrement des contributions et taxes diverses.

TOUFFLERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira en session extraordinaire le jeudi 8 mars, à 19 h. 30.

RENTES VIAGERES. — Les titulaires de rentes viagères sont invités à retirer leur titre et certificat de vie au plus tôt à la Mairie.

ALLAITEMENT MATERNEL. — Les bons d'allaitement maternel sont à la disposition des bénéficiaires qui devront les retirer au plus tôt.

ALLOCATION D'ASSISTANCE. — Trois décrets en date du 9 mai 1922 ont modifié les règlements d'administration publique pris en exécution des lois sur l'assistance aux vieillards, aux familles nombreuses et aux femmes en couches en ce qui concerne les dispositions relatives au paiement des allocations.

Il sera délivré à chaque bénéficiaire d'assistance une carte d'identité personnelle qu'il devra présenter au percepteur pour toucher le montant de son allocation.

Ces dispositions sont applicables à partir de la mensualité de mars. Les bénéficiaires de l'assistance aux familles nombreuses sont dont invités à retirer leur carte au plus tôt au secrétariat de la Mairie, de 8 à 11 heures.

ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion de la fête de la Mi-Carême, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts pendant les nuits du 11 au 12 et du 12 au 13 mars 1923.

LEERS

Conseil Municipal

Le Conseil s'est réuni lundi sous la présidence de M. Joseph Leroy, maire.

— Après adoption du procès-verbal de la séance du 27 janvier, le Conseil a pris connaissance d'un important rapport sur la concession d'une distribution d'électricité et a autorisé M. le Maire à signer le contrat qui sera adopté par le contrôle électrique.

— Les eaux potables, dont la question est à l'étude depuis un certain temps déjà, a fait l'objet d'un examen approfondi. La question paraît sur le point d'être résolue et prochainement le contrat définitif sera présenté.

— Le Conseil s'est occupé ensuite de la question des habitations à bon marché. Un rapport détaillé des modalités à adopter pour arriver à un résultat pratique a été fait à l'assemblée. Une réunion aura lieu prochainement à l'école des garçons pour recueillir les adhésions de ceux qui désirent une maison confortable dans d'excellentes conditions financières.

— Diverses demandes de subventions sont renvoyées à la Commission des Finances.

— Une somme de 1.000 fr. sera allouée annuellement comme prime de présence, aux mères de famille assistant à la consultation des nourrissons ; le Bureau de Bienfaisance, de son côté, alloue une somme de 200 fr., soit en tout, 1.800 fr.

— L'Administration des Postes étudie en ce moment les bases sur lesquelles elle créerait une recette des postes aux frais de la commune, qui sera appelée à adopter les propositions, si toutefois la charge financière peut être supportée par la commune.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A l'usine Parent et fils, Cattez Robert, de Leers, rue d'Audenarde, 22, s'est fait un effort musculaire de l'avant-bras en soulevant un rouleau de couvertures. 10 à 12 jours de repos. Docteur Wid, à Lys.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Lucien Lezy, Petite Frontière, 22. — Alfred Maréoux, Vieux Bureau, 12.

Publication. — Emile Pottier, rentreur, à Leers, et Marthe Allard, s. p., à Roubaix.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

Grave accident d'auto

Un accident grave a été causé à 18 h., au croisement des rues des Biches et du Cœur Joyeux, par une automobile pilotée par M. Houry Gustave, 126, rue des Poutrains, laquelle a heurté et renversé le nommé Jules Vandenberghe, âgé de 50 ans, domicilié à Croix, rue de l'Egalité, 39.

La victime a été relevée la jambe gauche fracturée. Après avoir reçu les premiers soins par M. le docteur Gabert, elle a été admise à l'Hôpital.

CONSEIL DE REVISION

Les opérations du Conseil de révision pour le canton Sud de Tourcoing ont eu lieu hier, à l'Hôtel de Ville. Commencées à 9 h. 30, elles se sont terminées à 13 h. 30.

623 jeunes gens de la classe 1923 et 114 ajournés des classes 1920, 21 et 22 ont été examinés.

A l'issue des opérations, les autorités civiles et militaires se sont réunies en un banquet, à l'Hôtel de Ville.

Après le banquet à 15 h. 45, elles sont allées visiter le Sanatorium et l'Ecole des Mutilés.

Une certaine animation a régné en ville toute la journée.

Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil se réunira le vendredi 9 mars à 18 heures, à l'Hôtel de Ville.

UN ACCIDENT DANS UNE FILATURE

Le nommé Hannotte Joseph, âgé de 18 ans, domicilié 149, rue de la Croix-Rouge, homme de peine à la filature de coton de M. Flipo fils aîné, rue du Virolois, en faisant une glissade à l'usine, a passé la main au travers d'une vitre, et s'est fait une plaie par coupure à l'avant-bras droit mettant à nu les muscles.

M. le docteur Debuchy qui lui a donné des soins, lui a prescrit un repos d'un mois.

GRAND CONGRES COMMERCIAL

Un grand Congrès commercial organisé par l'Union intersyndicale des groupements commerciaux de l'arrondissement de Lille, avec le concours de l'Union syndicale des Commerçants de Tourcoing et de ses cantons, aura lieu le mardi 20 mars, à 15 heures, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : L'égalité des charges fiscales ; Le vote de la loi sur la propriété commerciale ; Le vote d'urgence de la loi sur l'indemnisation des fonds de commerce détruits par faits de guerre ; La suppression des économats patronaux.

FETE DES QUARTIERS DU FLOCON ET DE L'EPINETTE

Les commerçants réunis le 28 février chez M. Jean Altruy, cafetier, angle des rues de Strasbourg et de Belfort, après lecture du rapport du dévoué M. Amand Hus, ont nommé la Commission comme suit : Président, M. C. Lemaire ; Vice-présidents, MM. A. Clayes et L. Gruart ; Trésorier, M. E. Delannoy ; Secrétaire, M. J. Altruy.

THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 8 Mars, à 8 h. 15 précises : « L'avocat » pièce en 3 actes de M. Brieux.

Dimanche 11 mars, matinée de gala à 3 h., avec le concours de Mme Abbry Richondson de l'Opéra et du ténor Redier : « Carmen ».

Une Nouvelle Intéressante

La Coopérative des Anciens Mobilisés (Epicerie, Boucherie, Légumes) est transférée 2, rue des Ursulines, au coin de la rue de Lille, à 50 mètres de la Grande Place. Ouverture le Vendredi 9 Mars 1923, à 14 heures.

Attention ! Le magasin 32, rue de la Gare, continue à fonctionner comme succursale de quartier.

Téléphones : Rue des Ursulines, 360 ; rue de la gare, 380. 9875

DANS L'OCTROI

Un concours est ouvert pour le poste de préposé. Traitement de début, 4.320 fr., plus indemnité de 2.280 fr.

Les candidats désireux d'y prendre part sont invités à adresser leur demande au Directeur, à l'Hôtel-de-Ville, pour le 10 mars au plus tard.

GROUPE DES POILUS D'ORIENT

Réunion de la Commission vendredi 9 mars, à 20 heures, Café Reumoux, 3, Grande-Place.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Aimé Castel, rue de Paris, 157. — Augusta Palaisy, rue d'Orchies, 8.

DECES. — Gustave Dujardin, peigneur, 65 ans, avenue de la Gare, 20. — Achille Fremau, 42 ans, rue du Printemps, 7.

LILLE

Le Centenaire du Conservatoire

IL SERA FETE LE 28 AVRIL PROCHAIN

Au cours d'une réunion tenue lundi de 5 h. 30 à 8 heures au Conservatoire de Lille, sous la présidence de M. Ratez, il fut décidé que le Centenaire de cet établissement serait fêté le 28 avril prochain.

Ces fêtes seront présidées par M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts. Le programme en a été élaboré hier de la façon suivante : 1° Historique du Conservatoire de Lille de 1816 à 1916, par M. P. Pannier, vice-président de la Commission du Conservatoire ; 2° Discours de M. Paul Léon 3° Partie de concert comprenant : « Invocation à l'Harmonie », de Lavainne, pour orchestre ; « Concerto de violoncelle » de Franchomme par M. Cruque, second acte du « Roi d'Ys » avec Alice Raveau et Raymonde Vécart : « Schezo-Symphonie », de Baumann pour orchestre ; grand air de « Louise » de G. Charpentier, par Mlle Raymonde Vécart ; « Pastorale » de Cl. Broutin ; « Calme du Soir » ; « Rapsodie Bretonne » par Quef ; « Mélodies » de Ed. Lalo par Alice Raveau ; air de la « Petite Fadette » de Théophile Smet, par Raymonde Vécart. Enfin, « Scènes héroïques » de Ratez, pour orchestre et chœurs.

Nous croyons savoir que la ville de Lille participerait en partie à la dépense occasionnée par ces fêtes. Le Conservatoire de Lille est, en effet, un établissement essentiellement démocratique. Il est fait principalement pour donner une instruction musicale aux personnes dénuées de ressources, qui ne peuvent s'imposer la charge de professeurs particuliers et qui présentent une somme de qualités suffisantes pour laisser espérer qu'un jour, leur ville natale n'aura pas à regretter de leur avoir fait donner gratuitement une instruction musicale. Une cité se doit à elle même à son bon renom artistique d'encourager les arts et les artistes.

Une visite au Musée

DES PERSONNALITES REGIONALES LE PARCOURENT

Samedi, à 3 heures, a eu lieu au Palais des Beaux-Arts, la visite de tout un groupe de personnalités Bailleuloises et de jeunes gens des « Jeunesses Régionalistes ».

Parmi les personnalités présentes, signalons MM. Nathalis Dumez, maire de Bailleul, Flahaut, son premier adjoint, René Benjamain, l'éminent conférencier, Dubly, président des « Jeunesses Régionalistes », Delattre et Scrives-Loyer, secrétaire et trésorier de ce groupement, Paul Bigo, président du groupe de Lille, etc...

M. Théodore, conservateur du Palais des Beaux-Arts, fit les honneurs du Musée. Tour à tour sous sa conduite les visiteurs parcoururent le Musée de sculpture, les salles du Musée de peinture en voie de reconstitution, les trois salles remises en état, et le Musée d'Archéologie.

Dans les salles du Musée de peinture, M. Théodore fit principalement admirer aux visiteurs, les merveilleuses toiles des écoles flamandes et hollandaises.

Art sain, très particulier, très original, décelant un tempérament très personnel, épris d'indépendance.

Rubens, avec sa « Descente de Croix » ; Van Dyck, avec ses merveilleux portraits ; Jorklaëns, si savoureux ; J. Ruysdaël, avec ce petite paysage qui se prouve d'une adorable et sublime mélancolie ; P. De Hooghe si intime, si lumineux ; J. Van Oostade, si délicatement transparent ; Franz Hals, si robuste ; Van der Helst, si précis, si portraitriste tous ces grands maîtres bénéficièrent de l'admiration des visiteurs.

Les merveilles du Musée d'Archéologie, et principalement la « Tête de Cire » retinrent encore l'attention des hôtes de M. Théodore. L'éminent conservateur La se fit pas faute, d'ailleurs, de leur donner toutes les indications désirables sur notre magnifique Musée, orgueil de notre ville.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ERCHIN

LE MAGOT DE L'ITALIEN. — Antonio de Plano, italien, 33 ans, mineur demeurant au hameau de Sébastopol, avait dissimulé dans une cachette une boîte renfermant ses économies, soit 3.000 fr. Dans la crainte d'un accident, il avait confié le secret de la cachette à un de ses compatriotes Orso Efisio, 22 ans, qui demeurait dans le même immeuble que lui. Or, l'autre jour, en allant visiter son magot, de Plano constata qu'on lui avait dérobé 1.500 fr. Ses soupçons se portèrent aussitôt sur Efisio. Celui-ci a été interrogé par la gendarmerie. Il a protesté énergiquement de son innocence.

SIN-LE-NOBLE

VAGABOND. — Le nommé Louis Drolez, 27 ans, trouvé coucher dans la briquetterie Bourlez, a été arr